

## **Compte d'Emploi des Ressources (CER)**

### **1. Contexte**

La Fédération Nationale des Chasseurs (F.N.C.) établit un Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Il est à noter qu'à ce jour la FNC n'a pas mis en œuvre la procédure d'appel à la générosité du public.

Le CER ci-après présenté permet de mettre en perspective les ressources et les coûts des moyens mis en œuvre, et de visualiser l'utilisation des ressources et la conformité de leur utilisation à l'objet social de l'Association.

Par ailleurs, le compte d'emploi annuel des ressources ne saurait être confondu avec le compte de résultat qui comptabilise les charges et produits (par nature) et pour l'ensemble des activités de l'Association (faisant appel à la générosité du public et hors appel à la générosité du public).

**2. Le compte d'emploi des ressources**

EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	RESSOURCES COLLECTÉES SUR N = COMPTE DE RESULTAT	SUIVI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		0
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	<b>28 086 033</b>	<b>0</b>	<b>1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
1.1 Réalisées en France	28 086 033	0	1.1 Dons manuels et legs collectés	0	0
- Actions réalisées directement	28 086 033	0	- Dons manuels non affectés	0	0
			- Dons manuels affectés	0	0
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Legs et autres libéralités non affectés	0	0
			- Legs et autres libéralités affectés	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées directement			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2- AUTRES FONDS PRIVÉS</b>	<b>601 871</b>	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche des autres dons privés			3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	5 704 636	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0			
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 917 466</b>	<b>0</b>	<b>4- AUTRES PRODUITS</b>	<b>29 116 143</b>	
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>32 003 499</b>	<b>0</b>	<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>35 422 650</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>923 114</b>	<b>0</b>	<b>II - REPRISÉS DES PROVISIONS</b>	<b>680</b>	
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	<b>1 420 085</b>	<b>0</b>	<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>502 544</b>	
			<b>IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC</b>		0
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 579 176</b>	<b>0</b>	<b>V - INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>35 925 874</b>	<b>0</b>	<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>35 925 874</b>	<b>0</b>
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>0</b>	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>0</b>
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>0</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales			Bénévolat		0
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		0
Frais de fonctionnement et autres charges		0	Dons en nature		0

### 3. Règles spécifiques et notes explicatives du CER

#### 3.1. Les ressources 2019/2020

Pour mener à bien ses missions, la Fédération Nationale des Chasseurs bénéficie de plusieurs types de ressources.

##### 3.1.1. Ressources collectées auprès du public

La Fédération Nationale des Chasseurs ne faisant pas appel à la générosité du public, ce poste ne contient aucun élément.

##### 3.1.2. Subventions

La Fédération Nationale des Chasseurs dispose de ressources provenant :

- De subventions du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
- D'une subvention de la société BASF France.
- D'une subvention du FEDER
- D'une subvention de l'Istituto Superiore per la Protezione e la Ricerca Ambientale
- D'une subvention de l'INAPORC

##### 3.1.3. Autres produits

Les autres produits d'un montant de 29 116 143 € se décomposent de la manière suivante :

AUTRES PRODUITS	RESSOURCES COLLECTEES SUR N	% AUTRES PRODUITS PAR RAPPORT AU TOTAL DES RESSOURCES N
Produits d'exploitation hors subventions	29 058 512	82%
Produits financiers	53 658	0%
Produits exceptionnels	3 973	0%
<b>Total produits</b>	<b>29 116 143</b>	<b>82%</b>
<b>Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat</b>	<b>35 422 650</b>	

Les produits financiers sont issus de placements non spéculatifs.

Les produits d'exploitation correspondent essentiellement aux cotisations pour 28 629 675 € et aux prestations de services pour 269 112 €.

##### 3.1.4. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Cette somme représente la partie des ressources collectées sur les exercices antérieurs et affectées à un ou plusieurs projets en 2019/2020.

## 3.2. Les emplois 2019/2020

### 3.2.1. Missions sociales

Rentrent dans le cadre des missions sociales de la Fédération Nationale des Chasseurs essentiellement les éléments suivants :

- Les études et recherches réalisées
- Les subventions accordées par la Fédération Nationale des Chasseurs
- Les cotisations directement liées à l'activité
- Les publications
- Les actions de communication dédiées au public
- Les honoraires dédiés à la promotion et à la défense de la chasse
- Les charges liées à la gestion de l'activité « dégâts de gibiers »
- Les charges liées à la réalisation ou à la gestion d'actions financées par l'éco-contribution.

### 3.2.2. Frais de recherche de fonds

La Fédération nationale des Chasseurs ne faisant pas appel à ce jour à la générosité du public, il n'y a pas de frais de recherche de fonds afférents.

### 3.2.3. Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 3 917 466 € et correspondent aux frais de gestion de la Fédération.

Ils se composent essentiellement de frais liés aux ressources humaines ainsi que de frais administratifs et informatiques, les outils de gestion ne permettant pas de distinguer, dans la plupart des cas, les temps consacrés aux missions sociales des temps passés au fonctionnement.

Les frais de fonctionnement intègrent également les charges financières et exceptionnelles, ainsi que toutes les charges non imputables directement aux missions sociales.

Les frais de fonctionnement se détaillent de la manière suivante :

- Autres achats et charges externes : 971 829 €
- Salaires et charges sociales et fiscales : 2 925 107 €
- Autres charges : 2 834€
- Charges financières : 119 €
- Charges exceptionnelles : 7 793 €
- Impôt sur les sociétés : 9 784 €

#### 3.2.4. Engagements à réaliser sur ressources affectées

Cette somme représente la partie des ressources affectées au cours de l'exercice, et dont l'utilisation est reportée sur des exercices ultérieurs.

#### 3.3. Contributions volontaires en nature

La Fédération Nationale des Chasseurs ne bénéficie pas de biens et prestations de cette nature.